T3 lot n°B0406 au prix de 200.000 € (3 personnes) :

Votre appartement 3 pièces pour 721 € par mois sur 25 ans sans apport!

(1) Appartement 3 pièces lot B0406 situé au 4ème étage de la résidence 8ème VAGUE à Marseille 8ème, de 55,66 m² habitables + balcon de 7,3 m², avec 1 place de stationnement en sous-sol. Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 200.000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par le client), 80.000 € de prêt à taux zéro sur 25 ans dont 15 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 120.000€ sur 25 ans à 1,60% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 1 enfant et un revenu fiscal de référence n-2 de 36 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions). Taux effectif global : 1,60% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 720,80 € - Coût total du crédit 16.240 € - Selon le barème en vigueur en Juillet 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur. VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social: 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. www.vousfinancer.com. SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Marseille, agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS Marseille n°808354492- SAS Capital Evolution Financement au capital de 108.000 € - Adresse et siège social : 45 Bd Baille 13006 Marseille. Courtier en crédit immobilier et mandataire d'assurances immatriculé au registre de l'orias (www.orias.fr) sous le n° 15000985. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur www.vousfinancer.com »